

Communiqué de presse  
Le 5 avril 2019

*Conseil métropolitain du 5 avril 2019*

**La Métropole Européenne de Lille apporte son soutien  
à la création d'un second orchestre DEMOS pour la période 2019-2022**

**Après une première expérience débutée en février 2017 et qui s'achèvera en juin prochain, les élus de la Métropole Européenne de Lille ont décidé d'apporter leur soutien à la création d'un second orchestre DEMOS sur le territoire de la métropole pour la période 2019-2022.**

DEMOS est un projet socioéducatif développé par la Philharmonie de Paris. Il consiste en la création d'un orchestre de 115 jeunes âgés de 7 à 12 ans issus des quartiers relevant de la Politique de la Ville et n'ayant jamais, pour des raisons économiques, sociales ou culturelles, accédé à une institution musicale. Il s'agit d'un véritable outil d'émancipation et d'inclusion par le biais de la musique.

En février 2017, la Métropole Européenne de Lille, en partenariat avec l'Orchestre National de Lille et la Philharmonie de Paris, déclinait le dispositif sur son territoire en créant l'orchestre DEMOS MEL. Cette première expérience, qui prendra fin en juin prochain, est d'ores et déjà un véritable succès. Les 115 enfants, sous la baguette d'Alexandre Bloch, chef d'Orchestre de l'ONL, ont présenté leur travail au Nouveau Siècle en juin dernier ainsi qu'à la Philharmonie de Paris. Leur apprentissage de la musique est assidu et une étude sociologique menée en parallèle a mesuré des bénéfices importants pour les enfants et leur entourage en termes de réussite éducative.

Devant ce succès, la Métropole Européenne de Lille a donc souhaité renouveler le projet pour une période de 3 ans (septembre 2019 – juin 2022) et a sollicité les communes relevant de la Politique de la Ville afin de connaître leur souhait d'y participer.

Ainsi, dès septembre 2019, un second orchestre DEMOS MEL verra le jour, composé de 115 nouveaux enfants issus des quartiers Politique de la Ville de Marcq-en-Barœul, Villeneuve d'Ascq, Faches-Thumesnil, Mons-en-Barœul, Roubaix, Lille, Armentières, Wattrelos et Hem.

La Métropole Européenne de Lille financera le projet, à travers une subvention maximum de 45 000€ accordée à l'Orchestre National de Lille, opérateur du projet.

**À propos de la MEL**

Au service des 90 communes qui la composent, la [Métropole Européenne de Lille](#) agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis le 18 avril 2014, est composé de 184 membres élus au suffrage universel direct pour 6 ans.



Retrouvez la MEL sur :

**Contact presse**

Clarisse Neveu

[cneveu@lillemetropole.fr](mailto:cneveu@lillemetropole.fr)

03 20 21 65 88